



RÉGIME
DE RETRAITE
des groupes
communautaires
et de femmes

INFOLETTRE

UN RÉGIME DE RETRAITE POUR NOUS!

Volume 8, numéro 5, le 30 novembre 2017

Ce numéro de l'Infolettre vise à informer les groupes et les personnes participantes et retraitées du Régime de ce qui s'est passé lors de la rencontre du comité de retraite du 21-22 novembre 2017. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Le régime de retraite est déménagé au 2415 Montgomery



Nos nouveaux locaux situés au 2415
Montgomery (au coin de la rue Hochelaga)
au rez-de-chaussée.

C'est maintenant fait! Depuis le lundi 13 novembre, le secrétariat se trouve désormais à l'adresse suivante :

Régime de retraite des groupes
communautaires et de femmes
2415, rue Montgomery
Montréal (Québec) H2K 2S2

Le numéro de téléphone demeure le même :
(514) 878-4473 / 1 (888) 978-4473

Voici les nouveaux numéros de poste :
Anne-Marie de la Sablonnière poste 22
Sylvia Roy poste 23
Marie Leahey poste 24
Maria Luisa Apaza poste 25

RVER vs Régime de retraite : quelques clarifications pour les groupes de 10 à 20 personnes salariées à l'approche du 31 décembre 2017

Le secrétariat a reçu plusieurs appels de la part de groupes comptant de 10 à 20 personnes salariées quant à leur obligation ou non d'adhérer à un RVER. Voici quelques précisions importantes à ce sujet :

- Un groupe déjà membre du Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes n'a pas à adhérer à un RVER, même dans le cas où ce groupe a des personnes salariées non régulières qui n'ont pas atteint l'un des 3 critères pour adhérer au Régime, soit avoir gagné 19 355 \$ en 2017, avoir travaillé 700 heures en 2017 ou avoir 5 ans de service continu.
- La Loi exige qu'un groupe comptant de 10 à 20 personnes salariées soit couvert avant le 31 décembre 2017 par **l'un ou l'autre** des régimes suivants :
 - Un régime complémentaire de retraite (comme notre régime par exemple);
 - Un REER avec déduction à la source;
 - Un CELI avec déduction à la source; ou sinon
 - Un RVER.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat du Régime.

Bienvenue aux nouveaux membres du comité de retraite!

Les membres qui se sont présentés au comité de retraite ont été élus par acclamation lors de l'assemblée annuelle d'octobre dernier. Deux nouveaux membres se joignent au comité de retraite : Moustapha Gueye du Chantier de l'économie sociale et Nathalie Babin, de Centr'elles, comité d'action des femmes d'Avignon. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux deux membres qui nous ont quittés et qui ont contribué au bon fonctionnement du régime et à son développement : Bouchra Klaoua qui siégeait au comité depuis 2011 et François Vermette qui siégeait au comité depuis 2013.

Les membres du comité de retraite ont également élu les membres du comité exécutif pour la prochaine année: Lise Gervais (Relais Femmes), présidente; Pierre Riley (Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles), vice-président; Michel Lizée, membre indépendant, secrétaire; Nathalie Roberge (Centre d'action bénévole de Granby) et Régis Audet (Centre d'action bénévole de Saint-Alphonse Nouvelle), administrateurs.

Rapport sur les placements au 30 septembre 2017

Au 30 septembre 2017, le régime a réalisé un rendement de 4,88 % depuis le début de l'année, 0,13 % de moins que les marchés. Sur 4 ans, nous avons obtenu un rendement de 8,65 % par année, soit 0,21 % de mieux que les marchés où nous sommes investis. Depuis le début de l'année, les rendements obligataires ont été faibles en raison de la montée, même légère, des taux d'intérêt. Nos gestionnaires d'actions canadiennes ont eu des rendements faibles et inférieurs à l'indice tandis que les gestionnaires en actions internationales ont bien fait, en valeur absolue et par rapport à l'indice. Le gestionnaire immobilier a bien fait.

Au 31 octobre, le régime avait 53,2 millions \$ en caisse. Depuis le début de l'année, il a réalisé un rendement de 7,92 %, soit 0,14 % de moins que les marchés.

Le comité de retraite a reçu un rapport sur les nouveaux développements intervenus lors de la réunion du comité de placement de la Fiducie globale le 15 novembre dernier. Le fonds d'obligations vertes géré par Alphafixe est maintenant opérationnel et nous y investirons en début de 2018 (environ 1,75 millions \$ pour notre régime). Par ailleurs, le comité de placement a décidé d'investir 20 % du total de nos actions canadiennes dans un **fonds d'actions québécoises** géré par Gestion de placements Eterna, une firme québécoise. La raison première est financière : l'ajout du fonds d'actions québécoises nous diversifie par rapport aux actions canadiennes largement concentrées dans l'énergie et les matériaux de base et, comme l'illustre le tableau plus bas produit par PBI, il contribue à augmenter le rendement, diminuer le risque et réduire nos pertes dans les périodes de baisse des marchés.

	RENDEMENT	ÉCART-TYPE	RATIO DE SHARPE	CAPTURE MARCHÉ BAISSIER
Structure actuelle	9,1 %	8,0 %	1,1	61,0 %
Structure proposée*	10,6 %	7,6 %	1,3	50,4 %
Effet	+1,5 %	-0,4 %	+0,2	-10,6 %

* 20 % Eterna, 32 % JF et 48 % Triasima

Il y a évidemment aussi l'avantage que nos fonds seront investis dans des entreprises québécoises et contribueront ainsi à faire tourner la roue de l'économie ici.

Estimé de la situation financière au 30 septembre 2017

Comme c'est le cas pour tous les trimestres, les actuaires de PBI ont produit une estimation de la situation financière au 30 septembre 2017. En termes de capitalisation, nous avons 1,71 \$ en caisse pour chaque 1 \$ de rente garantie aux membres. Le taux de solvabilité, qui ne sert que lors des départs ou en cas de terminaison, s'élevait à 105 %.

Le comité de retraite définit ses positions sur les 2 enjeux qui feront l'objet de discussions avec Retraite Québec à l'hiver 2018

Afin d'être prêts à ces discussions avec Retraite Québec, le comité de retraite a adopté les positions que nous défendrons face à Retraite Québec sur les 2 enjeux en suspens suite à l'adoption du nouveau Règlement sur les RRFS en septembre dernier : le sort des retraités « orphelins » dont le dernier employeur ferme ses portes ou quitte le Régime ainsi que le niveau minimum d'actifs requis pour pouvoir verser l'indexation. Nous allons travailler à ce que, sur l'enjeu de l'indexation, notre document puisse permettre de dégager un consensus parmi les 4 RRFS qui participeront aux échanges afin de favoriser un dénouement heureux. Sur l'enjeu des orphelins, nous serons les seuls à discuter de cet enjeu avec Retraite Québec.

De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis la dernière Infolettre, le comité de retraite a accepté formellement 5 adhésions de groupes dont vous trouverez la liste ci-après. Veuillez noter que vous pouvez trouver la liste complète de tous les groupes adhérents sur notre site.

- 635 La Maison de Quartier Villeray**
- 636 Avenues Citoyennes - Organisme de justice alternative**
- 637 Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance (CASIOPE)**
- 638 Corporation de développement communautaire des Grandes Marées**
- 639 Comité Chômage de Montréal**

Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et au personnel salarié qui y œuvre !

Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale	poste 24
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative	poste 23
Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité	poste 25
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation	poste 22

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
2415, rue Montgomery, Montréal (Québec) H2K 2S2
Tél. : 514-878-4473 / 1 (888) 978-4473
Courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca
Site internet : www.regimeretraite.ca